



FORMATION GYPSOTHERAPIE

Immobilisation par attelles plâtrées

Pré-requis : aucun

Public concerné :

Les professionnels titulaires ou en cours d'un Diplôme d'Etat Infirmier, Docteur en médecine ou Interne en médecine.

Nombre de participants : (minimum et maximum)

De 04 à 08 participants

Date(s) :

- 25/01/2024
- 22/03/2024
- 16/05/2024
- 22/11/2024
- 10/12/2024

Durée de l'action :

1 journée de 7h
Horaires : 9h00-17h00

Lieu de la formation :

CHI Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc

Le(s) tarif(s) :

300€ par participant

Modalités d'inscription :

Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc
Service Formation
380, rue de l'hôpital
74700 SALLANCHES
Tel : 04 50 47 30 07

Courriel :

c.de-mey@ch-sallanches-chamonix.fr

c.tercero@ch-sallanches-chamonix.fr

b.moindrot@ch-sallanches-chamonix.fr

Fin des inscriptions : contacter le service formation

• **LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

S'approprier le cadre législatif qui régit la gypsothérapie ainsi que les responsabilités des soignants.
Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la réalisation d'immobilisations par attelles plâtrées.

• **LE CONTENU**

Introduction théorique du cadre législatif.
Rappel des bonnes pratiques de l'immobilisation de membres
Apprendre à distinguer les risques et les complications liées aux immobilisations par attelles plâtrées.
Sensibilisation à l'éducation des patients.
Ateliers pratiques en binôme d'immobilisations par attelles plâtrées :

- Membre supérieur (attelle anté brachiale avec immobilisation du pouce, brachio anté brachiale palmaire (BABP)
- Membre inférieur (attelle latérale de cheville, attelle postérieure de cheville, attelle cruro-pédieuse postérieure et/ou latérale)
- Réalisation d'un bandage tubulaire coude au corps (Mayo clinic)

• **LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

Exposé théorique, démonstration, ateliers pratiques d'immobilisations par attelles plâtrées.

• **MODALITES D'ÉVALUATION**

Evaluation pré et post formation.
Présence à la totalité de la séquence.
Réalisation de chaque geste technique, en binôme, au cours des séquences pratiques.

• **SANCTION DE LA FORMATION**

Certificat de formation pour le module de gypsothérapie suivi.

• **LES INTERVENANTS**

Une Infirmière Diplômée d'Etat compétente en gypsothérapie, certifiée à la gypsothérapie et un Médecin urgentiste et médecine du sport.